



## COMMUNIQUE DE PRESSE

11 mars 2016

### Régulation de pigeons : le préfet rétablit l'exactitude de certaines informations données dans un article du journal Sud-Ouest

S'il ne m'appartient pas de m'exprimer sur la procédure d'enquête judiciaire en cours concernant cette affaire, je tiens à rétablir l'exactitude sur certaines informations d'un article paru dans l'édition du 10 mars du journal Sud-Ouest.

Tout d'abord, j'ai rappelé au maire que :

- les conditions, dans lesquelles cette opération avait été pratiquée, avaient mis en danger la sécurité d'autrui ;
- l'arrêté municipal pris pour cette battue était irrégulier, car ne respectant pas les prescriptions d'un arrêté préfectoral du 29 juin 2010, relatif aux règles de sécurité publique.

S'agissant des procédés de régulation, ce courrier ne mentionne aucune solution particulière de régulation, encore moins de contraception des pigeons. En revanche, j'ai rappelé et conseillé au maire de prendre connaissance d'un guide, diffusé auprès des maires et également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat depuis 2012, qui présente les différentes méthodes de destruction et de régulation selon les zones d'intervention (piégeage, destruction de nuit par carabine à air comprimé, munie de lunette de précision et à la torche, etc...), dont la contraception ne fait pas partie.

Les pigeons des villes, variété de pigeon « biset », sont classés « domestiques ». De ce fait, ils ne relèvent pas des espèces chassables comme la palombe ou le ramier. Ce statut n'interdit pas pour autant sa régulation ou sa destruction. L'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) a d'ailleurs confirmé qu'il n'y a pas de population de pigeons ramiers à Villereal.

#### CONTACTS

**Marie-Claude BOUSQUIER**  
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50  
[marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr)

**Sabine GARIN**  
☎ 05 53 77 61 83  
[sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr)

[www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

